



## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JANVIER 2019

Salle Dunoyer de Segonzac, 14 avenue des Combattants, 78220 Viroflay

Mesdames, Messieurs,

Les adhérents de l'USMV,

Les parents des adhérents,

Les Présidents de section,

Les membres du bureau,

Le Coordinateur Général,

Madame Mittelette, Commissaire aux Comptes,

Monsieur Hoffman, Conseiller Municipal délégué aux sports,

*L'Assemblée Générale ordinaire est ouverte à 20h05 par le Président de l'USMV, Jean-Pierre Rouillé qui salue les participants et les remercie de leur présence. Il présente M. Didier Hoffmann, nouveau conseiller municipal délégué aux sport nommé en septembre dernier.*

Elle va se dérouler selon l'ordre du jour suivant :

1. Quorum
2. Approbation du Compte-rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 15 février 2018
3. Rapport moral du Président
4. Rapport d'activité du Secrétaire
5. Questions financières
  - a. Rapport financier
  - b. Rapport du Commissaire aux Comptes
  - c. Approbation des comptes clos le 31 août 2017 et quitus
  - d. Affectation des résultats
6. Election de 7 membres du CA
7. Questions diverses.



## 1. Quorum

L'article 11-4 des statuts stipule que 1 % des adhérents de l'USMV doivent être présents ou représentés pour que l'Assemblée générale puisse se tenir. Avec 39 personnes présentes et 78 procurations, le total de voix s'élevant à 117, le quorum est atteint.

## 2. Approbation du Compte-rendu de l'AG du 15 février 2018

**Vote :** approbation du compte-rendu de l'AGM du 15 février 2018 dans sa rédaction portée à connaissance des adhérents.

***Le compte-rendu de l'AGM du 15 février 2018 est adopté à l'unanimité dans sa rédaction portée à connaissance des adhérents.***

## 3. Rapport moral du Président

La dernière Assemblée Générale Ordinaire a eu lieu le 15 février 2018.

Lors de l'AG du 18 mars 2014, je vous avais dit qu'il faudrait au moins 3 ans pour restructurer le club et le placer solidement sur les rails du 21<sup>e</sup> siècle compte tenu de l'environnement qui s'est bouleversé ces dernières années : professionnalisation de l'encadrement sportif, mise en place de la Convention Collective qui évolue sans cesse, de la Prévoyance puis de la Mutuelle obligatoire, dans un cadre juridique et financier de plus en plus complexe et du désengagement des pouvoirs publics sur les subventions, subventions de plus en plus compliquées à obtenir.

Nous nous retrouvons presque 5 ans plus tard et je dois vous dire que je me suis trompé sur le délai. J'avais sous-estimé non pas les difficultés mais les freins, les réticences. Mais nous sommes sur le point d'atteindre l'objectif.

Un gros travail a été poursuivi et est désormais terminé sur la mise en conformité des contrats de travail des éducateurs sportifs, qui sont tous aujourd'hui à jour de leur carte professionnelle.

La gestion de la paie a été externalisée, puis la comptabilité récemment.

Un travail de restructuration a été effectué, en étroite collaboration avec les sections concernées que je tiens à féliciter pour leur sérieux, leur investissement... et leur patience.

Ce travail de restructuration, qui se clôturera cette année avec la section tennis, porte ses fruits depuis 2 ans et se retrouve donc dans les comptes (le rapport du trésorier vous donnera les détails).

Sur d'autres sections, le travail est aussi récompensé. La section football a obtenu le label fédéral. La section tir à l'arc s'est vue décerner le label de bronze. Ces labels décernés par les Fédérations sur des critères très stricts montrent, une fois de plus, la qualité de l'accueil dans nos sections et récompensent, bien entendu, l'investissement des bénévoles.

De plus, pour les sections restructurées, on observe que les effectifs repartent à la hausse.

Le club doit être économiquement équilibré et socialement efficace dès lors que les capacités d'accueil le permettent.

Pour le gymnase des Prés aux Bois, nous n'avons toujours pas pu obtenir le rapport d'audit qui a été reçu en mairie à l'automne 2016.



Nous continuons notre politique de formation grâce aux financements UNIFORMATION. Nous avons cette saison un jeune footballeur en apprentissage d'éducateur sportif et nous aurons un jeune basketteur en formation alternance la saison prochaine.

L'USMV a toujours l'agrément pour recevoir des jeunes en service civique.

Au sujet des manifestations organisées en 2017-2018, nous avons débuté en février avec le cross de la Sablière, qui a connu un superbe succès populaire (1 000 participants), grâce au soutien actif du Service Communication de la Mairie, une campagne d'affichage sur les 17 grands panneaux, puis en mai les finales ultramarines de volley-ball et les internationaux de boxe française et les manifestations habituelles.

L'USMV a participé au week-end du bien-être en avril 2018 (sections Qi Gong, tai chi chuan, yoga, gym douce (GV), boxe française et randonnée). Notre participation est très appréciée au-delà du club permettant de mieux faire connaître nos activités à ceux qui ne les connaîtraient pas encore et a déclenché des inscriptions.

Les échanges avec notre ville jumelée d'Hassloch se sont maintenus.

Notre développement est également nécessairement sociétal.

Nous nous sommes déjà ouverts aux personnes éloignées de la pratique sportive pour les sensibiliser à ses bienfaits sur la santé, nous rendons accessible la pratique sportive pour des personnes en situation de handicap, au sport loisir, au sport en famille sans oublier la pratique compétitive qui reste la colonne vertébrale de nos sections.

Je ne rentrerai pas dans le détail des compétitions et événements sportifs. Le secrétaire général le fera complètement dans son rapport d'activité.

Je terminerai par les perspectives d'avenir. Nous allons continuer, si vous nous soutenez, la réorganisation de l'USMV avec pour objectif de conserver un choix de sports, des cotisations raisonnables afin de nous projeter dans l'avenir pour mieux maîtriser notre destin tout en étant un interlocuteur plus convaincant vis-à-vis de nos partenaires dans un environnement concurrentiel et malgré un mode économique encore fragile aggravé par le désengagement de l'État.

Nous avons retrouvé les installations des tennis de la Sablière rénovées et agrandies. Ce complexe va permettre de répondre à la demande des adhérents qui seront de plus en plus nombreux.

La libération de la Bulle des Prés aux Bois nous a permis d'investir dans des installations hivernales permettant la pratique en salle du tir à l'arc et le développement du basket enfants qui avait atteint ses limites d'accueil et de développement aux Arcades.

Un gros travail a été réalisé par la Commission Informatique qui va permettre d'aboutir, dès septembre nous l'espérons, à la création d'un fichier commun de tous les adhérents. La sécurité garantie, permettra les inscriptions en ligne puis, à terme, le paiement en ligne.

Je tiens à remercier Alain Clément et toute son équipe pour ce travail de professionnels effectué bénévolement au profit de tous.

Je remercie Pascal Mossé, Didier Hoffmann, Paola Pilichiewicz et Antoine Beis, Conseillers Municipaux délégués au sport, les maires-adjoints Pauline Billaudel, Louis Le Pivain et Vincent Guillon pour leur écoute, leur engagement et leur aide mais également pour l'organisation des manifestations sportives que l'USMV a organisées en 2018 et organisera en 2019.

A ce propos, je vous annonce déjà le cross de la Sablière le 17 février, les finales ultramarines de volley-ball du 13 au 19 mai, les internationaux de boxe française à Gaillon le 25 mai.



Je remercie également Mme Couderc, Directrice des Services de la Mairie, Mme Messaoud, Mme Normand et son équipe, Mme de Veyrac du Service Communication ainsi que les maires-adjoints notamment Pauline Billaudel, Louis Le Pivain et Vincent Guillon pour leur écoute.

Je remercie également tous les salariés qui font le maximum au quotidien, avec une mention particulière à Éric et Jean-Loup que je côtoie quotidiennement, au Cabinet Mittellette pour son action et aux membres du Bureau disponibles et actifs, et vous, les bénévoles qui donnez toujours plus, les commerçants et artisans qui nous apportent une aide précieuse et indispensable. Je n'oublie pas les services techniques souvent sollicités et la Mairie pour le versement de la subvention communale et la mise à disposition des installations sportives de la Commune.

Je vous remercie de votre attention.

Le quitus est demandé par le Président à l'assemblée qui le lui accorde à l'unanimité.

## 4. Rapport d'activité du Secrétaire

Il y avait 3 630 adhérents à l'USMV durant la saison 2017-2018, pour 4 040 l'année précédente, soit une baisse de 10 %. Cette diminution est liée d'une part à la fermeture de la piscine et de la section natation avec ses 327 nageurs, et d'autre part à une diminution de près de 20 % des adhérents du tennis liée aux travaux de couverture de 4 courts. La boxe anglaise, qui ne comptait qu'une vingtaine d'adhérent a également cessé son activité.

Les autres sections sont assez stables, sauf quelques augmentations notables comme le yoga, +26 %, le judo, + 19 %, et la randonnée pédestre, +18 %.

La proportion de viroflaysiens, de jeunes reste stable, mais la proportion de femme continue de progresser puisque pour la première fois je crois dans l'histoire de l'USMV, les femmes sont majoritaires dans l'association, à 52 %.

Je vais maintenant vous résumer l'activité des sections et leurs principaux résultats, en invitant comme d'habitude ceux qui souhaitent avoir des résultats plus complets à consulter la page de leur section sur le site de l'USMV.

### ARTS MARTIAUX

La section regroupe environ 429 adhérents cette saison, en augmentation de 7 % par rapport à l'année dernière.

A noter le Vovinam Viet Vo Dao pour lequel nous n'avions enregistré aucun adhérent a été arrêté.

Les disciplines présentant le plus grand nombre d'enfants sont en augmentation (Judo et Karaté). Les autres ont globalement le même nombre de pratiquants (Tai Chu Chuan, Qi Gong, Taï-Jitsu-Do, Taï-Défense).

#### Judo

169 adhérents, à nouveau en forte hausse. Des créneaux ont été limités en nombre de pratiquants, ce qui a généré de la frustration pour des parents qui souhaitent inscrire leur enfant. Ceci permet néanmoins de garantir la sécurité des pratiquants et soulage l'encadrement.

Les enfants ont notamment participé aux tournois de Garches, Sèvres et Clamart sur la saison dernière et au tournoi de Trappes cette année.

1 judoka a été sélectionné au niveau du départemental en niveau benjamins et minimes.



La fête de fin d'année du mois de juin a regroupé plus de 80 pratiquants sur le tatami avec la présence de nombreux parents dans une très bonne ambiance. Face au succès, la fête de fin d'année se déroulera désormais sur 2 séances.

De jeunes allemands ont été accueillis dans le cadre du Jumelage ; cette année, nous nous rendrons à Hassloch au printemps à une date qui reste à définir.

### Karaté

135 adhérents. + 13%

Très bonne dynamique qui s'est exprimée dans 3 domaines :

#### 1. La compétition avec :

- les premiers pas de nombreux enfants dans les compétitions officielles,
- des podiums en compétitions départementales :
  - Raphael Colas, médaille d'or catégorie junior, Philippe Colas, bronze catégorie Senior,
  - une troisième place au championnat de France Junior MMA pour Raphael Colas,
  - Et chez les moins jeunes les podiums Vétérans d'Adrien Orcel, Cyril Colas et Raphael Moreau.

#### 2. Les stages auprès :

- d'experts comme Michel Rousseau, 7<sup>e</sup> dan, lors du rassemblement annuel en Ardèche,
- de champions en titre comme Rafael Aghayev.

3. Les passages de grades. Nous sommes d'ailleurs particulièrement heureux de l'obtention du 4<sup>e</sup> dan de Fabienne Gravé, professeur au sein du club, récompensant ici des années de pratique et d'investissement.

Cette réussite est le fruit du travail de tous, du respect d'une certaine discipline, tout en maintenant une ambiance conviviale.

### Qi Gong-Tai Chi Chuan

64 adhérents (47 pour le Qi Gong et 17 pour le Tai Chi Chuan).

Qi Gong. Qi : souffle, énergie vitale, Gong : entraînement. La pratique est une suite de mouvements harmonieux, conduits dans le relâchement et la lenteur pour mieux écouter, percevoir la circulation de l'énergie.

Tai Chi Chuan, école du Yangjia Michuan, Art martial, technique de longue vie prend ses racines en Chine, il y a plus de 3 000 ans, c'est un Art de santé alliant respiration, relâchement et mouvement.

Les enchaînements se nomment Duans, ce sont des gestes d'esquive ou d'attaque exécutés dans l'écoute permanente de soi et des autres, avec une respiration profonde.

Toutes les séances commencent par des exercices d'étirements.

Les pratiquants ont pu participer à 1 week-end dans le Loiret en mars et 5 jours en Dordogne début juillet, au cours desquels ont également été pratiqués l'épée et l'éventail.

Ils ont également participé aux Rencontres internationales de l'Amicale du Yangjia Michuan Tai Chi Chuan en novembre à l'Île de Ré.

### Taï Jitsu Do-Taï Défense

55 adhérents, très bonne saison malgré une très légère baisse en effectifs.



Bonne participation au stage de Montigny fin janvier 2018 et de la Chapelle sur Erdre en début de saison.

Le passage de grade de ceintures noires au mois de juin a été plutôt moyen mais notable avec :

- Frédéric Cantet, reçu 3<sup>e</sup> dan-FEKAMT,
- Alice Gombault, notre doyenne de 88 ans qui a obtenu son Shogo, niveau équivalent à un 6<sup>e</sup> dan-FEKAMT qui récompense son travail de recherche et de réflexion sur les arts martiaux.

Un mini tournoi enfants a été organisé à Nogent Le Roi le 26 mai. Sur 7 enfants de Viroflay, 5 sont montés sur le podium.

Un éclat olympique de bronze a été décerné par le Comité Olympique départemental à Jean-François Barbier en tant qu'éducateur pour 30 ans de bons et loyaux services bénévoles.

#### BOXE FRANÇAISE

Il y a eu 121 adhérents cette année pour 111 l'année précédente soit une augmentation de 9 %. La proportion de femme progresse encore à 48 %. Cette saison était aussi la première saison du nouveau bureau. Il n'y a pas eu cette année de participation aux compétitions de la Fédération ni de la Ligue. Seul Lucas a été inscrit au critérium IDF, mais il n'y a eu aucun autre compétiteur dans sa catégorie !

L'activité canne a été reprise en janvier avec 5 à 6 participants réguliers. Elle sera développée pour la prochaine saison.

Ce fut aussi une belle saison d'échange, avec la participation à l'open des Savateuses, un inter-club féminin à Boulogne, l'organisation d'un inter-club dans notre salle, et surtout l'Open international Jean-Paul Le Blon qui a eu un fort retentissement.

#### CROSS DE LA SABLÈRE

Après une année d'interruption, le 37<sup>e</sup> cross de la Sablière s'est déroulé sous l'énergique direction de Jean-Pierre Rouillé aidé de quatre bénévoles au comité d'organisation et de 60 le jour de la course. 3 personnels municipaux et deux policiers municipaux ont également participé au bon déroulement de cet événement. Nous avons également fait appel à des entreprises privées pour la mise en place de toilettes provisoires, pour le chronométrage et pour la sécurité.

Malgré le froid et la boue, certes souvent présents à cette période de l'année, le cross a réuni 743 participants dont 231 enfants et 124 femmes et a donc renoué avec le succès dès la première année de sa nouvelle organisation.

#### GYMNASTIQUE SPORTIVE

Le nombre d'adhérents est en légère augmentation. 352 inscrits répartis en 23 groupes : 7 cours de baby et mini gym (de 1 à 5 ans), 10 groupes Animations enfants / ado / adultes et 6 groupes d'entraînement filles.

8 filles ont réussi leur examen de juges. (pour info, la participation aux compétitions oblige la présentation de juges sous peine d'amendes. En 2017-2018, sur les 21 juges à présenter, seul 3 étaient du club).

40 gymnastes étaient engagés en compétition individuel et par équipe. Les résultats 2018 sont excellents. Bravo aux athlètes et aux entraîneurs !

#### En individuel :

- 12 ans, Romane 2<sup>e</sup> et Lilas 3<sup>e</sup> en Inter Département et 7<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> en Finale Régionale,
- 14 ans Marine 2<sup>e</sup> en Inter Département et 9<sup>e</sup> en Régionale,
- 16 ans Amélie 2<sup>e</sup> en Inter Département et Marina 2<sup>e</sup> en Régionale.





### Par équipe :

Les équipes 10-13 ans et 10-15 ans se classent 2<sup>e</sup> en Départemental et top 7 en finale Inter Départemental ; 4 équipes engagées en fédéral B terminent sur le podium des Inter Départemental : 1<sup>re</sup> en 10-11 ans et 10-15 ans, 2<sup>e</sup> en 10-13 ans et 3<sup>e</sup> en 10 ans et plus.

Je voudrais conclure ces quelques mots sur la gymnastique sportive par nos remerciements et nos félicitations à Audrey Guzian et Sylvain-Pierre Dobrzynski, présidente et trésorier de la section depuis quatre ans, pour la qualité de leur engagement et de leur travail dont nous venons de voir une partie des résultats. Encore merci à eux, et bienvenue à Gilles Grégoire, Laure-Anne Beltrami et Alexandra Delfosse qui prennent leur succession.

### GYM VITALITÉ

1 079 adhérents, et il a encore fallu refuser du monde ! 46 heures de cours pour 17 activités différentes, il n'est point besoin de compétition pour montrer le dynamisme de la section !

### PLONGÉE

Malgré la fermeture de la piscine, la section plongée a pu continuer ses activités en partageant les créneaux du club Bull à la piscine de Marly-le-Roi mais le nombre d'adhérent a baissé de façon importante sans doute à cause de l'éloignement.

Les formations scaphandre ont permis l'obtention de brevets de niveau 1, 2, et 3, Nitrox et secourisme. En formation externes, 2 brevets de technicien d'inspection visuelle et 2 d'initiateur scaphandre ont été obtenus.

3 sorties explorations ont été proposées à Erquy en octobre, à Port Cros en mai et à St Pierre en Martinique en juin.

L'activité *découverte du milieu marin* continue en partenariat avec le club de Plaisir avec un programme de cours, une sortie thématique en avril et un stage de validation à l'Aber Vrach en juin.

La poursuite des activités à Marly n'étant plus possible, la section ira cette année à Satory.

### RANDONNÉE

Le dynamisme de la section se traduit par une augmentation de 18 % du nombre de ses membres. Les randonnées du samedi réunissent chaque semaine plusieurs dizaines de participants enthousiastes. Les membres de la section participent également en nombre à l'encadrement du cross de la Sablière.

### TENNIS

L'année a été marquée par les travaux qui ont rendu 5 courts indisponibles une bonne partie de l'année. Ceci a entraîné une baisse des effectifs de 18 %. Remercions cependant les adhérents pour leur fidélité et leur soutien. D'autres clubs confrontés à des situations analogues ont connus des baisses d'effectif beaucoup plus importante.

Grace à la persévérance des jeunes et à l'implication des enseignants, l'école de tennis a cependant fonctionné de façon satisfaisante, essentiellement sur les courts extérieurs, et ce malgré les nombreux jours de pluie.

En raison des travaux, toutes les rencontres se sont déroulées chez nos adversaires. Chez les hommes, l'équipe première redescend de division prénationale en 1<sup>re</sup> division de ligue, pendant que l'équipe 2, comme l'équipe femme monte en 2<sup>e</sup> division de Ligue.



Les équipes hommes + 45 et + 55 ans se maintiennent dans les plus hautes divisions qualificatives pour le championnat de France.

Chez les jeunes, dans le championnat des Yvelines,

- Les 8 ans mixtes sont champions des Yvelines,
- Les 11/14 ans filles et les 15/16 ans garçons terminent 7<sup>e</sup>,
- Les 9/10 ans filles terminent 11<sup>e</sup> et sont championnes des Yvelines couleur orange,
- Les 13/14 ans garçons terminent 14<sup>e</sup>,
- Et les 15/18 ans filles finissent 15<sup>e</sup>.

261 joueurs sont classés, dont 54 en 3<sup>e</sup> série et 10 en seconde. Un enfant de 7 ans est entraîné pour la 2<sup>e</sup> année consécutive par la ligue, 5 jeunes de 13 à 16 ans montent en 2<sup>e</sup> série.

Pour anticiper un peu sur le rapport de l'année prochaine, grâce à l'ouverture des nouvelles et superbes installations, le nombre d'inscrits a déjà presque rejoint ce qu'il était avant les travaux en 2016/2017, ce qui est très encourageant.

#### TENNIS DE TABLE

Le nombre d'adhérents continue de croître régulièrement, plus 6 % cette année et 40 % depuis 4 ans. La répartition reste constante avec 2/3 enfants 1/3 adultes et 2/3 loisir 1/3 compétition.

Cette année la section a pu aligner 7 équipes jeunes dont pour la première fois depuis longtemps une équipe benjamine fille. 3 équipes se sont qualifiées pour les journées finale de D2 une équipe est vainqueur en D2 et une équipe 3<sup>e</sup> en D2

Chez les séniors, le club a présenté 6 équipes en championnat de France et 2 équipes au championnat de Paris. 5 sur 6 progressent dont l'équipe 3 qui progresse de 2 niveaux.

En championnat de Paris, L'équipe 1 se maintient en division honneur et l'équipe 2 en D2.

En compétitions individuelles : 13 joueurs ont participé au Critérium fédéral.

A noter 4 participations aux finales départementales Jean-Baptiste Lajoye et Robin Kowaliczek en benjamins, Benoit Lhomme en cadet et Julie en junior fille.

Le club a participé comme chaque année au critérium des clubs qui avait lieu cette année à Elancourt.

A noter la belle 3<sup>e</sup> place de Julie en junior et l'accession dans 5 catégories de nos joueurs en 8<sup>e</sup> de finale.

Il faut également parler du traditionnel tournoi des rois qui réunit chaque année parents et enfants dans un tournoi de double autour de la galette. Il y avait cette année 41 équipes participantes contre 31 l'année dernière.

#### TIR À L'ARC

Légère diminution du nombre d'adhérents, 100 contre 115 en 2016.

Une année très positive sur le plan sportif avec 193 participations à des épreuves fédérales avec 31 premières places, 40 secondes places et 34 troisièmes places.

Durant cette saison, cinq titres de champion départemental et six titres de vice-champion départemental ont été emportés, ainsi que le trophée des Yvelines récompensant la meilleure performance départementale homme/femme/jeune en tir 3D.

De plus un titre de champion régional et un de vice-champion régional ont également été gagnés par deux archers de la Compagnie.





Enfin nous avons participé aux championnats de France individuels et par équipe de club.

## 5. Questions financières

### a. Rapport financier

Le trésorier présente les chiffres du bilan et du compte de résultats qui ont été distribués aux participants.

BILAN au 31 août 2018

| ACTIF                                | 31/08/2018     |                      |                | 31/08/2017     | PASSIF                                   | 31/08/2018     | 31/08/2017     |
|--------------------------------------|----------------|----------------------|----------------|----------------|------------------------------------------|----------------|----------------|
|                                      | BRUT           | Amort / Dépréciation | NET            | NET            |                                          |                |                |
| <b>ACTIF IMMOBILISE</b>              |                |                      |                |                | <b>FONDS ASSOCIATIFS</b>                 | <b>247 924</b> | <b>122 650</b> |
| Immobilisations incorporelles        | 4 001          | 4 001                |                |                | <b>RESULTAT</b>                          | <b>67 034</b>  | <b>125 275</b> |
| Immobilisations corporelles          | 109 134        | 106 331              | 2 803          | 2 761          |                                          |                |                |
| Immobilisations corporelles en cours | 24 514         |                      | 24 514         |                |                                          |                |                |
| Immobilisations financières          | 690            |                      | 690            |                |                                          |                |                |
| <b>TOTAL I</b>                       | <b>138 339</b> | <b>110 332</b>       | <b>28 007</b>  | <b>2 761</b>   | <b>SITUATION NETTE</b>                   | <b>314 958</b> | <b>247 924</b> |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>               |                |                      |                |                | <b>PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES</b> | <b>99 930</b>  | <b>54 857</b>  |
| Stocks de marchandises               | 6 730          |                      | 6 730          | 2 021          | <b>DETTES COURT TERME</b>                |                |                |
| Créances à recevoir                  | 7 697          |                      | 7 697          | 5 457          | Emprunts et dettes assimilées            | 1 724          |                |
| Produits à recevoir                  | 4 222          |                      | 4 222          | 2 032          | Concours bancaires                       |                | 12 162         |
| Autres                               | 2 028          |                      | 2 028          | 2 180          | Fournisseurs                             | 31 746         | 19 964         |
| Intérêts courus à recevoir           | 1 447          |                      | 1 447          | 1 244          | Dettes sociales                          | 70 664         | 69 363         |
| Disponibilités                       | 476 990        |                      | 476 990        | 403 331        | Autres charges à payer                   | 3 049          | 531            |
| Caisse                               | 340            |                      | 340            | 29             |                                          |                |                |
| <b>TOTAL II</b>                      | <b>491 757</b> |                      | <b>491 757</b> | <b>410 838</b> | <b>TOTAL DETTES COURT TERME</b>          | <b>107 183</b> | <b>102 021</b> |
| <b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>   | <b>3 856</b>   |                      | <b>3 856</b>   | <b>3 319</b>   | <b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>       | <b>1 549</b>   | <b>2 115</b>   |
| <b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>        | <b>633 952</b> | <b>110 332</b>       | <b>523 620</b> | <b>416 918</b> | <b>TOTAL GENERAL</b>                     | <b>523 620</b> | <b>416 918</b> |

COMPTE DE RESULTAT au 31 Août 2018

| DEBIT                                 | 31/08/2018       | 31/08/2017       | CREDIT                                                 | 31/08/2018       | 31/08/2017       |
|---------------------------------------|------------------|------------------|--------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>         |                  |                  | <b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>                         |                  |                  |
| Achats                                | 11 464           | 11 378           | Ventes de marchandises, de produits fabriqués          | 7 983            | 13 665           |
| Variation de stocks                   | 4 709            | 3 281            | Manifestations sportives, stages et cours collectifs   | 217 618          | 256 864          |
| Autres charges externes               | 313 048          | 343 334          | Cotisations Licences                                   | 665 319          | 775 621          |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 14 825           | 27 729           | Subventions d'exploitation                             | 217 749          | 215 829          |
| Rémunération du personnel             | 526 457          | 563 583          | Autres produits (activités annexes et locations cours) | 17 267           | 23 530           |
| Charges sociales                      | 184 724          | 198 071          | Transfert de charges d'exploitation                    | 22 220           |                  |
| Dotations aux amortissements          | 1 338            | 700              |                                                        | <b>1 148 156</b> | <b>1 285 509</b> |
| Dotations pour risques et charges     | 40 662           | 21 573           |                                                        |                  |                  |
| Autres charges                        | 8 837            | 6 746            | <b>REPRISE SUR PROVISIONS</b>                          | <b>5 589</b>     | <b>6 425</b>     |
|                                       | <b>1 096 646</b> | <b>1 176 396</b> |                                                        |                  |                  |
| <b>CHARGES FINANCIERES</b>            |                  |                  | <b>PRODUITS FINANCIERS</b>                             | <b>2 143</b>     | <b>1 696</b>     |
| <b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>        | <b>-</b>         | <b>1 545</b>     | <b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>                          | <b>7 792</b>     | <b>9 585</b>     |
| <b>SOLDE CREDITEUR (EXCEDENT)</b>     | <b>67 034</b>    | <b>125 275</b>   |                                                        |                  |                  |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>1 163 680</b> | <b>1 303 215</b> | <b>TOTAL</b>                                           | <b>1 163 680</b> | <b>1 303 215</b> |

Au niveau des charges, celles-ci ont diminué sur 2 lignes surtout.



Les charges externes car il y a eu cette année moins de voyages et de stages.

Et des charges de personnel lié essentiellement à l'arrêt de l'activité piscine.

Au niveau des recettes, elle correspond à la diminution du nombre d'adhérents dont le Secrétaire a parlé précédemment. La subvention municipale est restée stable.

Au total l'année se termine avec un excédent de 67 000 €.

#### b. Rapport du Commissaire aux comptes

Madame Mittelette certifie avoir procédé aux vérifications d'usage qui lui permettent de dire que les comptes sont réguliers et sincères, conformes aux règles comptable et qu'elle n'a pas de remarque à formuler.

Question : Pourquoi la mairie diminue-elle la subvention pour l'année 2018-2019 ?

Réponse de M. Didier Hoffmann, Conseiller Municipal Délégué au Sport : Il invite les participants à venir assister au prochain Conseil Municipal, le 11 février où sera présenté le budget.

#### c. Approbation des comptes clos au 31 août 2017 et quitus

Contre : 0

Abstention : 1 ; Catherine Chevalier, ancienne trésorière de l'association, qui explique son vote par l'absence de contrôle des recettes qui, selon elle, avait été demandé par le Commissaire aux Comptes.

Madame Mittelette lui répond que son travail est entre autre justement de contrôler ces recettes, et qu'elle n'a rien relevé de douteux à ce niveau.

#### d. Affectation des résultats

Il est proposé à l'Assemblée que celui-ci soit affecté aux fonds propre de l'association.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### 6. Election de 7 membres au CA

Se présentent : Nelly Mignot, Fabien Lebreton, Francis Patte et Henri Guillet.

***Les quatre candidats sont élus à l'unanimité administrateurs de l'USMV.***

### 7. Questions diverses

Monsieur Didier Hoffmann souhaite adresser quelques mots à l'assemblée au nom du Conseil Municipal :

Il salue la dynamique d'ensemble de l'USMV et la qualité du bureau central, bénévoles et salariés. Il rappelle l'investissement de la Mairie en matière de sport.

En ce qui concerne la piscine, elle représente un financement qui engagera la ville pendant de nombreuses années. Des négociations sont en cours avec un prestataire qui sont menées par une commission restreinte, et à ce stade, dans la plus grande discrétion.



La diminution de la subvention de traduit pas de désengagement de la mairie, mais traduit simplement les contraintes financières auxquelles la ville est soumises.

M. Hoffmann demande à être informé des manifestations mises en place par les sections afin de pouvoir s'en faire l'écho.

Le Président Jean-Pierre Rouillé demande alors à M. Hoffmann si celui-ci peut nous donner des informations sur les projets de la ville concernant les Prés au Bois, rappelant que ce site est sans doute la dernière occasion d'augmenter la surface dédiée au sport à Viroflay.

M. Hoffmann répond qu'aucun projet n'est actuellement en discussion, et que la question des Prés au Bois ne viendra certainement pas en discussion avant la prochaine mandature.

M. Rouillé lui rappelle le souhait de l'USMV d'être partie prenante de cette future discussion.

Plus d'autre question n'étant formulée, le Président lève la séance à 22h.

Jean-Pierre Rouillé  
Président de l'USMV

Henri Guillet  
Secrétaire général de l'USMV

